

New York, 19/6/2019

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

La Belgique s'aligne avec l'intervention de l'Union Européenne.

Comme d'autres, je voudrais remercier le Représentant Yamamoto pour son exposé, mais aussi pour ses efforts incessants en faveur d'une paix durable en Afghanistan. Je remercie également Madame Sima Samar pour son briefing et son engagement pour la promotion des droits des femmes en Afghanistan.

Monsieur le Président, je vais concentrer mon intervention sur trois points: (1) le processus de paix; (2) les élections ; et (3) l'importance de la promotion et protection des droits humains en Afghanistan.

Tout d'abord, le **processus de paix**. La Belgique salue l'intensification des efforts nationaux et internationaux visant à mettre fin au conflit long et dévastateur en Afghanistan. Nous pensons qu'un accord de paix durable ne pourra être atteint qu'au moyen d'un dialogue intra-afghan global et inclusif. À cette fin, nous réitérons notre appel aux talibans pour qu'ils s'engagent dans des pourparlers de paix directs.

En particulier, la Belgique appelle toutes les parties à promouvoir la **participation significative et égale des femmes** à toutes les étapes du processus de paix. Une paix durable commence par la nomination d'une équipe de négociation représentative et inclusive. En outre, nous insistons sur le fait que tout futur accord de paix doit préserver les acquis politiques, économiques et sociaux des 18 dernières années, en particulier les droits des femmes, des enfants et des minorités.

Nous sommes pleinement conscients que la construction de la paix est un **processus à long terme**. Pour qu'un accord soit durable, la communauté internationale doit être unie dans son soutien. Nous appelons tous les partenaires internationaux à coordonner étroitement leurs efforts afin de lancer un dialogue intra-afghan et de parvenir à un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans.

Monsieur le Président,

Mon deuxième point concerne les **élections présidentielles** annoncées pour septembre 2019. La Belgique souligne la nécessité de tirer les enseignements du vote de l'année dernière. Compte tenu du calendrier très serré, nous appelons toutes les parties à travailler pour rétablir la confiance dans le processus électoral.

Les élections sont une **responsabilité partagée** par tous les acteurs politiques. J'insiste sur l'importance de créer un environnement favorable, en évitant toute ingérence politique dans les décisions des organes de gestion des élections et en s'engageant de manière constructive afin que les élections présidentielles soient libres, transparentes et crédibles.

J'en viens à mon dernier point, la **situation des droits humains** en Afghanistan. [Nous avons écouté attentivement les recommandations de Mme Samar]. La Belgique est profondément préoccupée par l'impact du conflit armé sur la population civile et en particulier par le **nombre élevé de victimes civiles**. La Belgique demande instamment à toutes les parties de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et de prendre des mesures immédiates pour éviter les pertes de vies.

En ce qui concerne plus particulièrement la situation des violations des **droits de l'enfant**, l'attention du Conseil est appelée sur la présentation du rapport de pays au Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés plus tard cette année.

La violence persistante à l'encontre de **journalistes et de défenseurs des droits humains** est également inacceptable. Toutes les parties au conflit doivent respecter les normes internationales en matière de protection.

Nous sommes en outre préoccupés par les rapports du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur le **traitement réservé aux détenus** liés au conflit. Près d'un tiers fait état de récits crédibles d'actes de torture ou des mauvais traitements en détention. Nous nous félicitons des mesures prises par le gouvernement en réponse à ceci et demandons un renforcement des mesures de responsabilisation.

En ce qui concerne les **efforts de déminage**, la Belgique salue les efforts du gouvernement pour aligner les normes nationales relatives au 'déminage d'objets improvisés abandonnés' avec les meilleures pratiques internationales.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de conclure en réitérant notre plein soutien au peuple afghan et notre fort engagement en faveur d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans.

Je vous remercie, Monsieur le Président.